

Numéro spécial nouvelle zone d'habitations (Ouest)

EDITO DU MAIRE DE QUARTIER : Comme annoncé dans ma précédente communication, ci-après l'ensemble des améliorations qui vont être réalisées dans ce secteur pour répondre aux principales attentes résultant des demandes des riverains, envoyées et collectées en Mairie annexe. Ces réalisations sont toutes validées et impulsées par Madame Joissains Masini, Maire d'Aix et présidente de la Communauté du Pays d'Aix. Les engagements pris en 2009, lors de visites de quartier ou divers échanges avec la population, seront tenus.

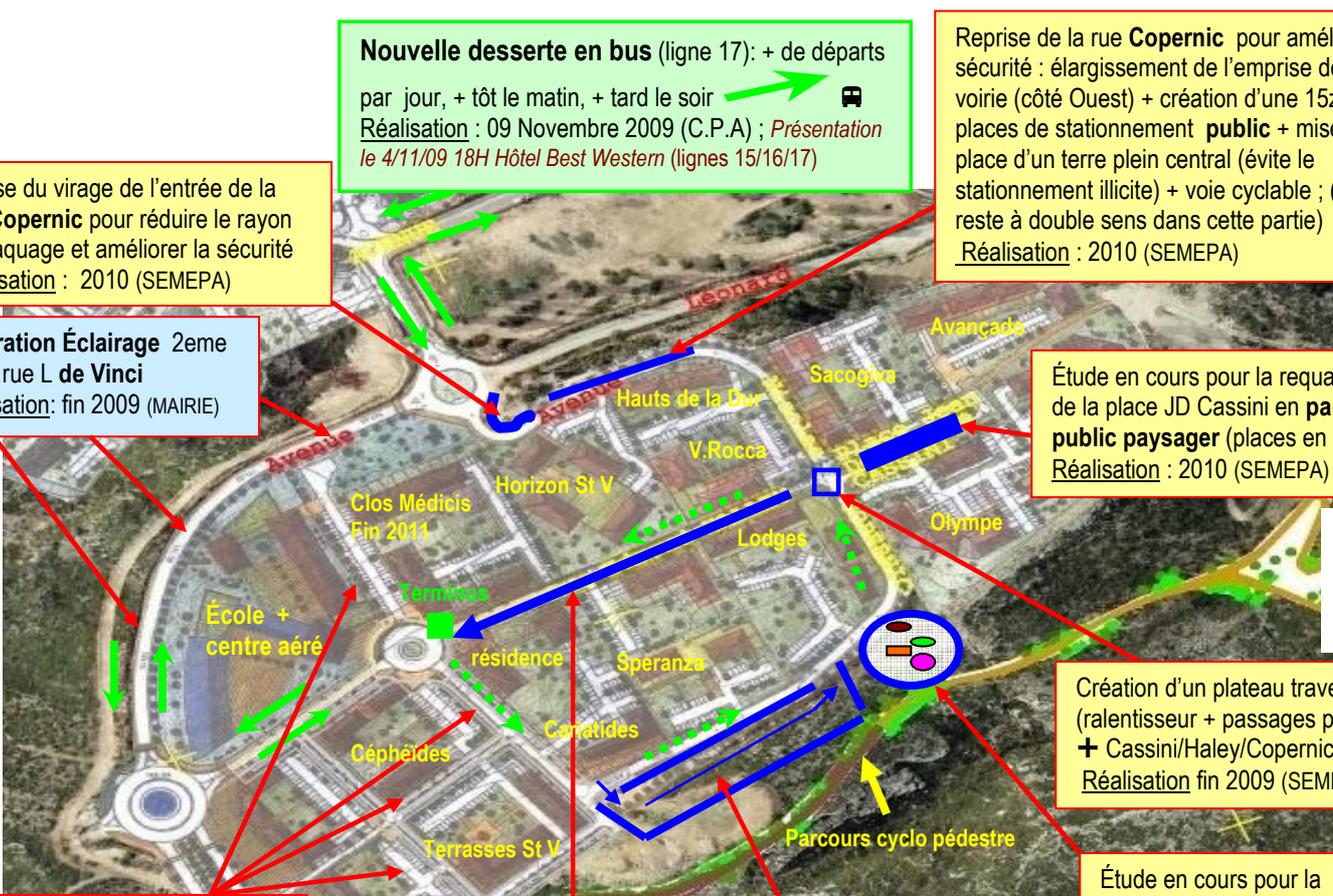
Le C.O.S moyen de ce secteur urbain (~850 logements) est de ~0.5 à comparer avec le centre ville bien plus densifié, qui oscille entre 1,5 et 2.

En juin 2009, la municipalité d'Aix décide de s'attacher les services d'une équipe pluridisciplinaire composée d'urbanistes, d'architectes, d'un bureau d'étude et d'un paysagiste avec l'objectif très ambitieux de faire de la Duranne un **éco-quartier** en intégrant, le centre de vie actuel, la nouvelle zone d'habitations et les 70 hectares restants. C'est le Cabinet **Gregotti** de Milan qui a remporté le concours sous l'égide de la SEMEPA

Voir sites web → <http://www.lemoniteur.fr/133-amenagement/article/actualite/606543-vittorio-gregotti-va-dessiner-le-futur-ecoquartier-de-la-duranne-a-aix-en-provence>
<http://www.mairie-aixenprovence.fr/La-Duranne-construire-un-eco> ; <http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2009/10/03/01006-20091003ARTFIG00011-les-quartiers-o-il-faut-investir-phi>
 Les premiers schémas d'urbanisation sont attendus d'ici la fin de l'année

Les espaces verts : il n'est raisonnablement pas envisageable de replanter les végétaux détruits par les engins, tant que les chantiers sont en cours car ce serait à recommencer jusqu'à la fin définitive des travaux. Cependant, une demande a été faite pour une opération de taille des végétaux trop volumineux le long des trottoirs. Par ailleurs, une visite est programmée avec l'élue en charge de cette délégation pour anticiper et évaluer le maintien des espaces verts dans ce nouveau secteur.

Le tri sélectif des déchets : il sera mis en place au fur et à mesure de la livraison des résidences ; un recensement des besoins est en cours.



Nouvelle desserte en bus (ligne 17): + de départs par jour, + tôt le matin, + tard le soir → 
Réalisation : 09 Novembre 2009 (C.P.A) ; Présentation le 4/11/09 18H Hôtel Best Western (lignes 15/16/17)

Reprise de la rue **Copernic** pour améliorer la sécurité : élargissement de l'emprise de la voirie (côté Ouest) + création d'une 15zaine de places de stationnement **public** + mise en place d'un terre plein central (évite le stationnement illicite) + voie cyclable ; (la rue reste à double sens dans cette partie)
Réalisation : 2010 (SEMEPA)

Reprise du virage de l'entrée de la Rue **Copernic** pour réduire le rayon de braquage et améliorer la sécurité
Réalisation : 2010 (SEMEPA)

Réparation Éclairage 2eme partie rue **L de Vinci**
Réalisation: fin 2009 (MAIRIE)

Étude en cours pour la requalification de la place JD Cassini en **parking public paysager** (places en épi)
Réalisation : 2010 (SEMEPA)

Création d'un plateau traversant (ralentisseur + passages piétons) + Cassini/Haley/Copernic
Réalisation fin 2009 (SEMEPA)

Places de parking **public** déjà réalisées en 2009 (SEMEPA) :

- Rue du **Jas des vaches** : 60
- Rue de **St Amand** : 8
- Rue **Vallon de Mion** : 45

A terme (2011), il y aura :
 ~1200 places de parking privé
 ~ + de 300 places de parking privé

Finitions de la Rue **E. Haley** (sens unique Nord/Sud) avec aménagement d'un trottoir et 30taine de places de stationnement **public**;
Réalisation : début Travaux fin 2009 (~1 mois) pour la 1° phase.
Finition après fin de chantier de

Étude en cours pour la création d'un **parking public** d'~120 places, le long de la rue **Copernic** (face Est) ;
Réalisation : 2010 (SEMEPA)

Étude en cours pour la réalisation d'une **aire de jeux pour enfants** le long de la rue Copernic (face Est) ; + liaison avec parcours pédestre
Réalisation : 2010 (SEMEPA)

Responsable de la publication : **JM PERRIN**, Maire Adjoint de la Duranne
 Pour recevoir ce bulletin par e_mail : laduranne@mairie-aixenprovence.fr